

## **Groupe Pilote « Formation »**

### **Relevé de conclusions de la séance du 16 février 2017**

**Présents :** Alain Tallon, Nathalie Drach-Temam, Isabelle Dasque, Jean-Michel Siaugue, Nathalie Lami, Claire Blin, Bernard Froment, Marie-Christine Kerhuel

**Rédactrice :** Camille Pachot

---

#### **Présentation des travaux du Groupe de Travail « Soutien à la Formation »**

Le Groupe Pilote « Formation » s'est réuni afin que lui soit présentés les différents travaux du Groupe de Travail « Soutien à la Formation », élaborés au cours des réunions ayant eu lieu entre le mois d'octobre et le mois de février. Ces travaux comprennent deux volets : une partie d'état des lieux ainsi qu'une proposition de répartition opérationnelle de la fonction entre les niveaux université et facultés.

L'état des lieux établi pour les deux établissements a permis de révéler que les services supports de la fonction « Soutien à la Formation » étaient différemment organisés. Cela est notamment dû à l'existence de la DGFIP à l'UPMC qui regroupe, au sein d'une même entité de rattachement, des fonctions assurées par différents services à Paris-Sorbonne. En revanche, malgré des différences d'organisation, les opérations relatives à la scolarité et aux différentes étapes du parcours des étudiants sont gérées de façon relativement semblable. Les systèmes d'information sont très différents et, si la situation n'est pas bloquante pour la rentrée 2018, il sera nécessaire de se projeter assez rapidement vers un SI Etudiant commun.

Suite à cela, il a ensuite été présenté au Groupe Pilote une proposition de répartition opérationnelle élaborée par le Groupe de Travail « Soutien à la Formation ». Dans le schéma proposé, l'organisation tendrait vers la mise en place au niveau universitaire d'une 'direction de la formation' qui comprendrait les fonctions de pilotage et de coordination avec les facultés ainsi que d'autres missions qui nécessitent une forte impulsion et/ou une mise en réseau, et les relations avec les partenaires extérieurs (autres établissements ou entreprises). Ce niveau universitaire n'empêcherait pas une grande autonomie des facultés qui garderaient toutes les fonctions liées à la construction de l'offre de formation, et à sa mise en œuvre au quotidien pour les enseignants et les étudiants.

#### **Discussions autour du schéma d'organisation proposé**

De manière générale, les membres du groupe pilote (vice-présidents et/ou vice-président délégué/ enseignant délégué) ont approuvé les grandes lignes du modèle proposé. Tous s'accordent également sur le fait que certains points doivent être évoqués au cours des semaines à venir dans les Groupes de Travail Thématiques afin de valider ou d'enrichir les hypothèses d'organisation. Cela est notamment le cas pour les questions relatives aux parcours pluridisciplinaires comme les parcours majeure/mineure ou les double-cursus. Ils ont ainsi évoqué le fait que la structure proposée devra permettre l'incorporation de tels parcours dans la fonction « Formation » au niveau universitaire, afin d'en assurer une coordination efficace face à des problématiques telles que les différences de calendriers.

Ensuite, il a été précisé que l'organisation des relations avec les entreprises évoquées dans la présentation devait être élargie aux relations extérieures de manière générale, ajoutant aux relations entreprises, les relations avec les autres établissements et les relations avec les ministères, l'ensemble devant être géré au niveau de l'université. Ce fonctionnement

n'empêchera pas bien sûr que les facultés aient des relations avec les entreprises extérieures, comme avec les structures des autres établissements pour les fonctions qui les concernent.

Les membres du groupe se sont également accordés sur le fait que tout ce qui était placé au niveau universitaire ne l'était pas nécessairement pour les mêmes raisons. En effet, certains sujets s'y retrouvent car ils ont des besoins spécifiques. Cela peut être en termes de cohérence globale comme c'est le cas pour la Formation Continue qui a besoin d'une unité visible à l'extérieur. Cela peut également être dû au besoin d'une forte impulsion politique ; le niveau universitaire jouerait alors le rôle d'incubateur comme pour l'innovation pédagogique par exemple. Ces fonctions pourront à terme être positionnées dans les facultés si cela est jugé pertinent. Une autre catégorie d'activités nécessite d'être placée au niveau de l'université car la réglementation l'impose ou si ce positionnement est inhérent à la fonction (c'est le cas par exemple pour la veille réglementaire ou pour les relations avec le ministère). Ces activités resteraient, à terme, à un niveau universitaire.

Il est aussi demandé par le Groupe Pilote que des réflexions sur certains sujets non évoqués dans les propositions des pilotes soient mises en œuvre. Il souhaiterait par exemple qu'apparaisse une organisation permettant de préciser le circuit des conventions afin que leur traitement soit facilité. Il souhaiterait également que soit précisée la production d'indicateurs qui est spécifique. Il serait donc nécessaire de s'accorder avec la ou les structures chargées de l'aide au pilotage dans la future université.

Le Groupe Pilote affirme ensuite sa volonté de ne pas isoler l'internationalisation des formations : l'internationalisation des formations doit donc apparaître au niveau universitaire, au sein d'une 'direction de la formation. De plus, le Groupe Pilote se demande comment seront organisées les relations avec la Vie Etudiante, au sein ou en dehors d'une 'direction de la formation'. Le groupe attend donc de voir ce que seront les propositions des Groupes de Travail relatifs à la Vie Etudiante.

Enfin, une réflexion est en cours sur ce que pourraient être les fonctions développées en interfacultaire. Le cas du SIAL de Paris-Sorbonne pourrait illustrer le cas d'un service perçu comme interfacultaire, offrant ses services à l'ensemble de la communauté tout en restant rattaché à la 'faculté des lettres'.

### **Prochaines étapes**

Le Groupe Pilote s'étant positionné favorablement pour le modèle proposé par le Groupe de Travail et ayant donné de nouvelles pistes, les Groupes de Travail Thématiques, qui se réuniront dans les prochaines semaines, auront pour but d'affiner l'organisation et de soulever d'éventuels points problématiques sur lesquels une attention particulière sera nécessaire. De plus, une rencontre avec le Comité de Pilotage Stratégique est prévue prochainement afin de présenter ces travaux.